

Statement

Minister for
International
Trade



Discours

Ministre du
Commerce
extérieur

89/53

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

JOHN C. CROSBIE,

DEVANT LA

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES ALLEMANDES

COLOGNE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE)

Le 16 octobre 1989

Permettez-moi de dire d'entrée de jeu que c'est pour moi un plaisir d'avoir l'occasion de prendre la parole devant les membres de la Fédération des industries allemandes.

Au fil des ans, votre organisation s'est distinguée par l'excellence de ses dirigeants et par un esprit d'ouverture sur l'avenir et sur le monde.

Vous avez toujours été tournés vers l'avenir et c'est de l'avenir que je veux parler aujourd'hui.

D'ici la fin du siècle, l'économie mondiale aura subi des transformations importantes.

La mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis sera terminée.

Le marché unique sera vieux de huit ans.

Les économies montantes de l'Asie et du Pacifique occuperont une place encore plus importante que celle qu'elles occupent actuellement dans l'économie mondiale.

Nous pouvons nous attendre à ce que d'ici la fin du siècle d'autres percées technologiques dans le domaine des transports et des communications fassent entrer tous les pays et toutes les économies dans un système commercial et financier qui sera davantage intégré.

Et, si le cycle actuel de négociations commerciales multilatérales est couronné de succès, les produits, les services et les capitaux n'auront jamais circulé aussi librement dans toute l'histoire de l'humanité.

Dans pareil environnement, aucune nation ne peut cheminer sans tenir compte des intérêts, des objectifs et des initiatives de ses partenaires commerciaux.

Le Canada et la République fédérale d'Allemagne et, à vrai dire, tous nos partenaires commerciaux, devront trouver un juste équilibre entre la compétition et la coopération, entre les aspirations nationales et l'harmonie internationale.

L'ancien chancelier Helmut Schmidt a exprimé cette idée de façon éloquente dans son livre : *A Grand Strategy for the West*. Il dit :

"(...) compte tenu de l'interdépendance économique, politique et militaire du monde occidental, ni les puissances intermédiaires comme le Japon, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et le Canada, ni même une superpuissance comme les États-Unis, ne peuvent, en comptant uniquement sur leurs potentialités nationales, réaliser leurs objectifs économiques et politiques ou assurer leur sécurité extérieure."

Et j'ajouterais que cette interdépendance intéresse de plus en plus l'environnement, comme nous l'a démontré l'ancien premier ministre Brundtland, avec son concept de développement soutenable.

C'est pourquoi il importe tant de faire partie du Sommet économique.

C'est pourquoi l'adhésion aux grandes organisations économiques internationales que sont l'OCDE, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale est vitale pour notre bien-être économique.

Dans un monde marqué par l'accélération du changement économique et technologique, il nous faut non seulement ouvrir des "fenêtres" sur le monde, mais aussi jeter des "ponts" qui nous lient les uns aux autres.

C'est depuis 1984 la pierre angulaire de la politique économique du Canada. Nous partons du principe qu'il faut être ouvert sur le monde si nous voulons que le monde s'ouvre à nous.

Plus encore, nous voulons être des intervenants à part entière dans l'économie mondiale parce que, plus que celle de tout autre grand pays industrialisé à part la République fédérale d'Allemagne, la prospérité du Canada repose sur ses marchés extérieurs.

D'ailleurs, le gouvernement du Canada vient d'élaborer une nouvelle stratégie de promotion commerciale, que l'on appelle Horizon Le Monde, qui comprend des initiatives dans les domaines du commerce, de l'investissement et de la technologie visant à assurer que le Canada soit même plus compétitif sur le plan mondial dans les années 1990. Nous avons l'intention de mettre en oeuvre cette nouvelle stratégie en collaboration avec les gouvernements des provinces canadiennes et le secteur privé.

Bâtissant sur le fondement de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, la nouvelle stratégie de promotion commerciale du Canada vise à aider les entreprises canadiennes à tirer profit des multiples créneaux dans les marchés de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe après l'intégration de 1992.

Le Canada a non seulement accepter son interdépendance vis-à-vis le reste du monde, il cherche à encourager la création d'alliances stratégiques qui permettront aux entreprises canadiennes d'avoir la portée mondiale dont elles ont besoin pour réussir dans une économie mondiale de plus en plus compétitive.

Si le Canada a donné une perspective mondiale à ses politiques nationales, ce n'est donc parce qu'il est désespérément idéaliste, mais plutôt parce qu'il est résolument pragmatique.

Le pragmatisme nous a amenés à modifier notre politique en matière d'investissement. Autrefois, nous remettions en question les investissements étrangers; aujourd'hui, nous voulons les attirer.

Le pragmatisme nous a amenés à réduire l'intervention du gouvernement en privatisant des sociétés d'État qui avaient joué leur rôle et en déréglementant des secteurs de l'économie comme ceux des transports, de l'énergie et des services financiers.

Le pragmatisme nous a amenés à réduire l'impôt sur les particuliers et les sociétés afin d'encourager le travail, l'épargne et l'investissement.

Le pragmatisme nous a amenés à réformer la loi sur les brevets pour que les gens et les entreprises qui font de la recherche et innovent puissent tirer profit de leur investissement.

Et c'est le pragmatisme qui nous a conduits à conclure un accord global de libre-échange avec les États-Unis, un marché qui absorbe environ 75 % de nos exportations.

Je sais pertinemment que certains Européens craignent que cet accord ne débouche sur une forteresse nord-américaine.

Rien n'est plus loin de la vérité.

L'Accord démantèle les obstacles au commerce et à l'investissement entre le Canada et les États-Unis sans pour autant ériger de barrières avec d'autres pays comme la République fédérale d'Allemagne.

De fait, en abaissant ces barrières, nous avons multiplié les possibilités offertes aux personnes qui veulent investir au Canada parce qu'elles bénéficieront désormais de conditions d'accès plus libres et plus stables sur le marché nord-américain.

En outre, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est conforme à l'esprit et à la lettre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Vous avez en allemand un mot qui décrit parfaitement la nature de la politique économique du Canada : *realpolitik*.

La *realpolitik* canadienne fonctionne.

Notre économie en est à sa septième année consécutive d'expansion.

Depuis la fin de la récession au début des années quatre-vingt, l'économie du Canada s'est développée plus rapidement que celle de tous les autres pays qui prennent part au Sommet économique, à l'exception du Japon. En 1988, le produit intérieur brut du Canada a enregistré un taux de croissance de 4,3 %, ne cédant la place qu'à celui du Japon.

Ces dernières années, le Canada a attiré des niveaux records d'investissements étrangers directs. En 1986, ils atteignaient 8,4 milliards de dollars; en 1987, ils dépassaient les 10 milliards et, en 1988, ils dépassaient de nouveau la barre des 8 milliards.

Au chapitre de la création d'emplois, le Canada s'est invariablement classé au premier rang des sept pays les plus industrialisés ces dernières années. En 1988, l'emploi a crû de 3,5 %; c'est une performance qu'aucun autre pays du Sommet économique n'a égalé et qui dépasse considérablement la moyenne de 2,1 % enregistrée par l'ensemble des pays du Groupe des Sept.

Exprimés en termes de pourcentage du produit intérieur brut, les bénéfices des sociétés sont en hausse depuis 1983, passant de 5,2 % pour atteindre 7,3 % en 1988.

En fait, depuis la fin de la récession, les bénéfices des sociétés, exprimés en pourcentage du PIB, sont plus élevés au Canada qu'aux États-Unis, aussi bien avant qu'après impôt.

La *realpolitik* et la solide performance économique du Canada ont été remarquées partout dans le monde.

Dans la dernière édition du *World Competitiveness Report*, le Forum économique mondial de Genève classe le Canada au quatrième rang derrière les États-Unis, la Suisse et le Japon.

Cela représente une amélioration considérable par rapport à notre sixième place en 1987 et à notre onzième, en 1986.

Le Canada attire l'attention notamment pour la qualité de ses ressources humaines et naturelles, le dynamisme de son marché et de son économie et l'efficacité de son industrie.

Pour ce qui est de stimuler la croissance, de favoriser l'investissement et d'améliorer la confiance du milieu des affaires, nous avons obtenu de bons résultats, mais nous sommes loin d'être satisfaits. Nous sommes conscients que notre sort est intimement lié à celui de nos grands partenaires commerciaux.

La République fédérale d'Allemagne est l'un de nos plus importants partenaires commerciaux. Les échanges bilatéraux entre nos deux pays totalisent plus de 5,5 milliards de dollars chaque année. L'Allemagne est la troisième source d'investissements étrangers directs pour le Canada. Des sociétés allemandes comme BASF, Bayer, Hoechst, Siemens, Volkswagen et Budd sont établies depuis longtemps et bien connues au Canada.

Bien que le bilan des investissements allemands au Canada soit impressionnant, nous aimerions que vous investissiez encore davantage chez nous. En fait, le gouvernement du Canada encourage toutes les formes d'investissement, y compris les coentreprises et les alliances stratégiques entre firmes canadiennes et allemandes.

Nous estimons seuls que l'investissement et la coopération industrielle peuvent nous permettre de suivre les changements économiques et technologiques qui sont en train de façonner les marchés et l'économie mondiale des années quatre-vingt-dix.

Nos deux pays doivent continuer à travailler ensemble avec leurs partenaires commerciaux pour que le vingt-et-unième siècle soit une ère de paix et de prospérité.

Des défis importants nous attendent, qui mettront à l'épreuve notre volonté et notre capacité de faire en sorte que les personnes, les produits et les capitaux circulent de façon de plus en plus libre et ordonnée dans l'économie mondiale.

Le cycle actuel de négociations commerciales multilatérales qui se déroule sous l'égide du GATT illustre bien mon point de vue.

Le sort de nations commerçantes comme l'Allemagne et le Canada repose sur les pourparlers du GATT parce que les intérêts de nos exportateurs résident essentiellement dans un système commercial multilatéral sain, non pas dans des initiatives régionales ou unilatérales.

Nous ne devons pas laisser s'échapper cette occasion historique.

Il faut, brièvement :

améliorer les conditions d'accès aux marchés pour les biens et services;

élaborer des règles concernant les échanges agricoles;

élaborer de meilleures règles concernant les subventions, les mesures compensatoires, le commerce des services et les questions de propriété intellectuelle liées au commerce; et

améliorer les mesures permettant d'éviter et de régler les litiges commerciaux sous le régime du GATT.

Le succès des pourparlers du GATT pourrait bien reposer sur les échanges agricoles. Le Canada et l'Allemagne sont d'importants producteurs agricoles. Nous avons tous deux grandement intérêt à ce que nos producteurs et exportateurs agricoles obtiennent non seulement un juste bénéfice en retour de leur travail et de leur investissement, mais aussi un accès équitable et garanti aux marchés extérieurs.

Nous avons aussi un certain nombre d'autres problèmes à résoudre.

Par exemple, nous devons faire en sorte que des arrangements commerciaux régionaux comme l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'intégration de la Communauté européenne en 1992 et l'intensification de la coopération sur les marchés de l'Asie et du Pacifique contribuent tous à une libéralisation et à un meilleur ordonnancement du système commercial international.

Je participerai bientôt à une conférence sur la coopération économique dans le Pacifique. À cette occasion, je voudrai m'assurer que toute initiative visant à resserrer les relations économiques entre les pays de l'Asie et du Pacifique visera à libéraliser les flux d'échanges et d'investissements avec le reste du monde, non pas à les limiter.

Le sort que nous partageons et les défis auxquels nous faisons face ne se résument pas à des questions de commerce et d'investissement, d'argent ou de bilans financiers.

Nous devons aussi travailler de concert pour améliorer la qualité de la vie.

C'est pourquoi le Canada veut trouver un équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement.

Je veux notamment profiter de ma visite en Europe pour attirer l'attention des Européens sur le sérieux problème de surpêche de morue et d'autres poissons de fond causé par les flottes européennes présentes dans les eaux internationales au large de Terre-Neuve.

Les bancs de poissons de l'Atlantique nord-ouest sont parmi les ressources renouvelables les plus importantes au monde. Durant les années cinquante, soixante et soixante-dix, ces ressources ont été décimées par les flottes européennes et asiatiques.

En 1979, douze nations ont formé l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO) pour veiller à la conservation et à la bonne gestion des ressources halieutiques dans ces eaux internationales.

Pour ce faire, l'OPANO a réduit les prises afin de permettre le renouvellement des stocks épuisés et de garantir la viabilité à long terme de l'industrie de la pêche. Jusqu'en 1986, tous les membres de l'OPANO se sont véritablement efforcés, souvent non sans difficulté, à mettre en pratique les mesures de conservation et de gestion adoptées par l'organisation.

Cependant, depuis 1986 et l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne, cette dernière a rompu avec sa politique de respect des décisions de l'OPANO. Depuis 1986, bien que l'OPANO ait alloué à la Communauté des contingents totalisant 78 200 tonnes, la Communauté européenne a récolté bien plus que 410 000 tonnes de poisson dans l'Atlantique nord-ouest.

Les prises excessives de l'Espagne et du Portugal font partie du problème, mais il ne faut pas oublier la capture de poissons immatures. On a procédé récemment à l'échantillonnage des poissons plats se trouvant dans la cale d'un chalutier espagnol et on a compté 275 poissons pesant 51 kilogrammes, ce qui donne un poids moyen de 187 grammes et une longueur de 17 centimètres. Ce genre d'exploitation peut être désastreux pour l'avenir.

La surpêche dans l'Atlantique nord-Ouest met en péril une importante ressource mondiale, elle fait du tort aux pêcheurs canadiens, aux pêcheurs des autres pays membres de l'OPANO et, en fin de compte, elle fera du tort aux pêcheurs européens.

C'est véritablement un problème de développement soutenable, que la commission Brundtland a défini comme suit :

"Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs."

À cause des pratiques des flottes espagnoles et portugaises, la Communauté européenne compromet la capacité des générations actuelles et futures d'exploiter les ressources halieutiques de façon soutenable.

Le Canada et la République fédérale d'Allemagne appuient le principe de développement soutenable tel qu'il est énoncé dans le rapport Brundtland.

Nous joignons notre voix à celles d'autres nations pour dénoncer la diminution de la couche d'ozone, la destruction des forêts tropicales et la désertification. La surpêche dans l'Atlantique nord-ouest est un problème qu'il faut ajouter à cette liste.

Le Canada demande à l'Allemagne de se joindre à lui pour persuader la Communauté européenne d'appuyer et de respecter les décisions de l'OPANO, organisme international chargé de la gestion de ces ressources.

Le problème de la surpêche illustre clairement la convergence d'intérêts qui existe aujourd'hui entre tous nos partenaires commerciaux. Cette communauté d'intérêts porte sur tous les aspects de l'activité humaine, qu'il s'agisse d'investissement, de commerce, de technologie, de travail ou d'environnement.

Nous avons des défis communs à relever et des occasions communes s'offrent à nous.

Pour accomplir cette tâche, nous devons faire appel au bon sens.

Comme le disait Hegel, la seule leçon que nous pouvons tirer de l'histoire, c'est que les gens n'en retiennent rien.

Le temps est venu, pour les Canadiens, les Allemands et le reste du monde, de prouver qu'il avait tort.

Merci.